

**ATELIER OPERATIONNEL DE L'ACALAN POUR LE LANCEMENT DES
COMMISSIONS DE LANGUES TRANSFRONTALIERES VEHICULAIRE
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

ECOWAS, Abuja (Nigeria), 23 – 24 novembre 2009

RECOMMANDATIONS GENERALES

1. Pour contribuer à une promotion rapide et effective des langues africaines, l'atelier recommande que la CEDEAO s'engage dans un processus d'utilisation systématique des langues Transfrontalières véhiculaires retenues pour la région dans toutes ses activités. Dans cette perspective les chefs d'Etat Africains sont invités à engager un processus de révision de l'article 62 du Traité de la CEDEAO.
2. L'atelier sollicite de la CEDEAO un plaidoyer auprès des Etats pour un engagement effectif dans la promotion des langues, notamment l'introduction et le renforcement de l'enseignement multilingue fondé sur la langue maternelle.
3. Au vu de l'importance du chantier du développement de langue et culture africaine par l'ACALAN l'atelier invite la CEDEAO à lui apporter tout l'appui nécessaire pour la mise en route de l'activité des Commissions de Langues Transfrontalières Véhiculaires
4. L'atelier recommande l'organisation d'un atelier sur l'harmonisation des règles orthographiques notamment la notation des tons et segmentation des mots
5. L'Organisation d'un séminaire sur les modalités, les méthodes et curricula de l'enseignement des langues retenues dans le système formel du primaire au supérieur
6. La Constitution d'une banque de données à travers la création d'une bibliothèque et sous forme électronique par la numérisation et la diffusion de tout document dans les langues retenues
7. L'atelier recommande que la CEDEAO associe l'ACALAN dans l'organisation de la prochaine édition de son prix d'Excellence en vue d'encourager la recherche et la créativité dans la promotion des langues africaines
8. L'atelier recommande à l'ACALAN et aux différentes Commissions l'implication dans leurs programmes et plan d'action des organisations civiles travaillant à la promotion des langues africaines.
9. L'atelier recommande aux différentes Commissions de susciter un mécénat des opérateurs économiques de la région pour le financement de la promotion des langues africaines. Pour cela un plaidoyer approprié doit être élaboré à leur adresse.

10. L'atelier recommande aux différentes Commissions l'institution d'une initiative d'échange de documents de post-alphabétisation entre les structures de développement à la base de différents pays (vulgarisation agricole, micro crédit, santé etc.)
11. Développement du langage des signes,
12. Encouragement de sous-titrage et le doublage des films en langues Africaines
13. Traduction des documents de l'ACALAN dans les différentes langues africaines
14. L'atelier recommande aux différentes Commissions de susciter un plaidoyer approprié à l'adresse des Etats Africains pour le financement de la promotion des langues africaines.
15. L'atelier recommande l'élaboration et l'application d'une charte éthique pour les membres et le fonctionnement des Commissions des langues transfrontalières

2009

Recommandations générales. Atelier
opérationnel de l'ACALAN pour le
lancement des commissions de
langues transfrontalières véhiculaires
de l'Afrique de l'ouest. ECOWAS,
Abuja (Nigeria), 23 - 24 novembre 2009

ACALAN

ACALAN

<http://archives.au.int/handle/123456789/1558>

Downloaded from African Union Common Repository